



AUTORISATION PARENTALE
TRANSPORT PERISCOLAIRE 2014-2015

Je soussigné(e)s,

- Madame
Adresse :
Téléphone :

- Monsieur
Adresse :
Téléphone :

Autorisent la Commune de Châteauneuf-du-Pape à transporter mon enfant

Nom : Prénom :

pour se rendre au Centre de Loisirs la COURTH'ECHELLE à Courthézon, les mercredis après la classe.

Cette autorisation parentale est valable durant toute l'année scolaire 2014-2015 dès lors que l'enfant est inscrit sur le planning hebdomadaire de transport.

Fait à Châteauneuf-du-Pape, le

Signatures des deux représentants légaux